
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

VOLET 2 – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DES MRC

Période 2025 P1 - 1^{er} janvier au 31 mars 2025

(Résolution CR 296-12-2025)



Contexte

Le Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 provient d'une entente signée entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Portneuf. La date de fin de l'entente est le 31 mars 2025. Conformément à l'article 35 de cette entente, la MRC de Portneuf doit produire annuellement un rapport d'activités couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour la dernière année, le rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025. Tel que requis dans les obligations, les données financières pour cette période ont été saisies dans l'outil de reddition de comptes du gouvernement (W09).

Bilan des activités

La MRC de Portneuf, dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec, a reçu une somme de **1 155 023 \$ pour 2024-2025**. Cette somme est utilisée afin de concrétiser les priorités d'intervention 2024-2025, priorités entérinées par le conseil de la MRC le 17 avril 2024 (CR 094-04-2024).

1- Planification de l'aménagement et du développement de son territoire

- Maintenir les ressources humaines afin de finaliser les projets dans lesquels la MRC s'est investie en 2024-2025 au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire.
- Maintenir la mise en œuvre des actions découlant de la planification stratégique concertée (Portneuf 2030) et y affecter les ressources nécessaires au suivi et aux communications.
- Procéder à la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Portneuf et assurer le suivi du plan actuellement en vigueur.
- Procéder à la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).
- Procéder à la réalisation d'un Plan climat pour la MRC de Portneuf.
- Procéder à la révision du Plan directeur du Parc naturel régional de Portneuf.
- Procéder à la révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.
- Maintenir le suivi et la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour la MRC de Portneuf, notamment par la création d'un comité interne à la MRC sur les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles, et ce afin d'établir des lignes directrices.

2- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou partage de services

- Étudier, faciliter et accompagner le regroupement de différents services techniques des municipalités, et ce notamment au niveau des services incendie.
- Maintenir et développer les services des cellules liées au Plan local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU).

3- Promotion de l'entrepreneuriat, soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

- Assurer les services de première ligne aux entreprises et entrepreneurs de la région.
- Soutenir financièrement les entreprises grâce au Fonds de soutien aux entreprises.
- Aider, supporter, accompagner et faciliter le développement des secteurs signature de la MRC de Portneuf, notamment l'agroalimentaire, l'agricole, le tourisme, la culture, la forêt et le manufacturier.
- Encourager et soutenir la relève et le transfert des entreprises de notre territoire.

- Assurer le maintien et l'animation d'un comité aviseur dans le secteur du tourisme dans la MRC de Portneuf et procéder à la mise à jour de la stratégie de développement touristique 2024-2029.
- Encourager et soutenir l'innovation dans les entreprises de notre territoire.
- Participer à la mise en œuvre de la nouvelle entente ERAC avec Québec International et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec.
- Soutenir l'adoption de pratiques durables et responsables au sein des entreprises du territoire.
- Soutenir les initiatives régionales des différentes chambres de commerce du territoire et travailler de concert avec elles afin de développer une vision et des services régionaux en développement économique.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, 8 projets ont fait l'objet d'un engagement financier dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises pour une somme totalisant **56 500 \$**.

Fonds de soutien aux entreprises – engagements financiers 2025 P1

Volet 1 : Soutien à la création d'une nouvelle entreprise 19 000 \$ - 3 projets	
9531-0132 Québec inc. (Monuments Leduc)	4 000 \$
Samuel Beauregard (Ferme boréale Samuel Beauregard)	5 000 \$
Mil & un Érable inc. (Érablière Émile Trottier (S.E.N.C))	10 000 \$
Volet 7 : Soutien aux entreprises pour des projets d'innovation 5 000 \$ - 1 projet	
9411-1432 Québec inc. (Génimax)	5 000 \$
Volet 8 : Soutien aux entreprises pour des projets d'expansion 32 500 \$ - 3 projets	
Miel & Co inc.	2 500 \$
Adrian Marcogliese (Agrico Marco)	15 000 \$
VH Fabrication inc.	15 000 \$
TOTAL : 56 500 \$ - 7 projets	

4- Mobilisation des communautés et soutien aux projets structurants

- Maintenir le suivi et la mise en œuvre de son plan de communication pour la MRC et tout particulièrement pour son Service de développement économique afin de développer un sentiment d'appartenance au sein de la communauté, d'assurer une mobilisation des différents acteurs du milieu et promouvoir une identité portneuvoise.
- Mettre en place, en collaboration avec une firme spécialisée, un plan de mobilité durable intégrée en transport collectif pour la MRC de Portneuf.
- Collaborer à la mise en œuvre de la planification stratégique, avec la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf, de l'axe traversant la MRC de Portneuf.
- Soutenir des projets structurants, notamment dans les domaines social et culturel, par l'accompagnement et le support au niveau d'infrastructures et d'immobilisations à rayonnement régional.

5- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional

- Participer et collaborer, avec d'autres MRC de la Capitale-Nationale et la CMQ, à l'entente sectorielle avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications sur le thème de la sauvegarde des paysages : Entente spécifique pour la mise en valeur des paysages 2022-2025.
- Assurer le suivi, avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de l'entente pour la mise en œuvre du « Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale 2023-2026 ».
- Assurer le suivi de l'entente 2022-2025 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) concernant le Programme d'appui aux collectivités (PAC) et mettre en œuvre le plan d'action prévu à l'entente dont la création d'une filière immigration au sein de l'équipe de la MRC et ainsi soutenir les entreprises et organismes dans le recrutement de la main-d'œuvre et favoriser l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants dans la MRC.
- Assurer le suivi d'une entente avec le Secrétariat à la jeunesse d'une durée de 12 mois pour la mise en œuvre du plan d'action en lien avec la Stratégie jeunesse de la MRC de Portneuf.
- Participer au renouvellement de l'entente du Pôle d'économie sociale de la Capitale-Nationale pour les années 2024-2026.
- Assurer le suivi de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis en partenariat avec les MRC de la Capitale-Nationale, la CMQ, l'UPA Capitale-Nationale et Côte-Nord, la Ville de Québec et la Ville de Lévis 2023-2025.

Les ententes sectorielles suivantes ont fait l'objet d'un engagement financier dans le cadre du FRR pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025. Les sommes octroyées dans le cadre de ces ententes sont de **75 232,58 \$** :

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2023-2025 (23 057 \$)
Le programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale avec le CALQ pour une période de 3 ans 2023-2026 (30 000 \$)
Entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles 2022-2025 (22 175,58 \$)

6- Soutien au développement rural

- Assurer le déploiement de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie par le biais de l'accompagnement du milieu, de l'analyse, de la connaissance, de l'animation et de la concertation du territoire grâce à l'apport de l'expertise de ressources techniques et du Fonds de soutien aux projets structurants.
- Favoriser la préservation du patrimoine bâti d'intérêt en participant à l'entente du MCC, le PSMMPI : Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.
- Assurer la mise en œuvre d'un plan d'action quant aux enjeux de développement en lien avec la sécurité alimentaire dans la MRC de Portneuf, et ce dans ses communautés.

Pour la période couvrant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, il n'y a eu aucun engagement financier dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants. Tous les engagements ont été faits avant le 31 décembre 2024. Les engagements de 2025 ont débuté en avril 2025 et s'inscrivent dans la nouvelle entente du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 – Développement territorial.

Afin de soutenir ses mandats en matière de développement et promotion de l'agroalimentaire, la MRC de Portneuf a fait les engagements financiers suivants pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, totalisant une somme de **41 000 \$** :

Création de contenu et animation des réseaux sociaux de Portneuf, Culture de saveurs	8 000 \$
Promotion et développement du secteur agroalimentaire de Portneuf	33 000 \$

7- Autres ententes et partenariats au niveau du développement local et régional avec des organismes du milieu

Dans le cadre de ses activités en développement économique et social, la MRC de Portneuf conclut parfois des ententes et partenariats afin de soutenir sa mission en lien avec le FRR. Ainsi, une somme totale de **34 550 \$** a été engagée par résolutions pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 :

MRC de Portneuf Défi OSEntreprendre - volet local 2025	10 000 \$
Société de développement économique de La Jacques-Cartier Défi OSEntreprendre Capitale-Nationale – volet régional 2025	750 \$
Chambre de commerce de l'Est de Portneuf Soirée Distinction 2025	10 000 \$
SAGE-Mentorat d'affaires Entente de partenariat SAGE/MRC mentorat d'affaires 2023-2026	5 800 \$
Bénévoles d'Expertise Entente de partenariat avec Bénévoles d'Expertise 2023-2026	8 000 \$

8- Bilan financier – détails

BILAN AU 31 MARS 2025		\$
Solde à engager du FRR au 31 décembre 2024		379 350,75 \$
Intérêts cumulés dans le FRR (1 ^{er} janvier au 31 mars 2025)		2 252,58 \$
TOTAL FRR VOLET 2 DISPONIBLE POUR ENGAGER EN 2025 P1 :		381 603,33 \$
Montants engagés dans divers fonds/projets (FSE, PDZA, partenariats divers)		(132 050,00) \$
Montants engagés pour des ententes sectorielles avec le gouvernement		(75 232,58) \$
Salaires – mandats liés aux priorités d'action		(174 320,75) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET ENGAGEMENTS 2025 P1 :		381 603,33 \$
SOLDE DU FRR VOLET 2 À ENGAGER AU 31 MARS 2025 :		0 \$